



Procès-verbal du Conseil d'Administration du mercredi 19 octobre 2022 à 19h30 à l'Hôtel Ibis de Segré

PV adopté et publié le 27/09/2023.

Présents (23) : ARDOUIN Franck-Olivier - AUGER Jean-Marc – CRANIER Marion - DÉSARMÉNIEN Pascale - GALLO Gérard - GILET Danielle - HEBEL Jo - HÉNONIN Denis - HOUDBINE Michel - HUAULMÉ Alexis - LAHAIE Julien - LARCHER Serge - MOREAU Jean-Pierre - MOREAU Stéphane - PÉARD Dominique - PORTIER Jérôme - RÉMOND Anne - RICHARD Annaïck - SIONNEAU Pierre - SOMMEREISEN Jean-Philippe - VERMEIL Corinne - VRAUX Cécile - ZONZON Régine.

Assistent : BAUMONT Noam - DAVID Julie – GIRAUDEAU Axel - HÉNONIN Sylvie (Membre CA non licenciée) - KNOCKAERT Jean-Christophe - MAZAN Marie - PICHON Stévan – TOURNÉ Grégoire.

Excusés (10) : GAILLARD Florence - LAHAIE Claire - MATHIS Didier - SZWED-BOBET Laëtitia. CHAUVIRE Laëtitia – CHEVET Nathalie – COCHARD Coralie - CRUAULT Annita – GUYOMARCH Emmanuelle – LAIRY Charles – SOUHIR Fayssal.

Julien LAHAIE ouvre la réunion à 19h40, sous la présidence d'Alexis HUAULMÉ.

Ce CA débute par un tour de table, permettant de présenter les nouvelles arrivées.

1. Informations du Président

Félicitations aux 3 licenciés ligériens - Danielle GILET, Gérard GALLO et Jean-Louis MATTHIEU - qui participeront au Tournoi « HAND À TOUT ÂGE » le week-end du 22 et 23 octobre 2022 à la Maison du Handball.

Félicitations également à Anne RÉMOND (Ligue) et Laëtitia SZWED-BOBET (Fédération), retenues dans le « Club des 300 femmes dirigeantes » lancé par le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Première rencontre de travail le samedi 22 octobre 2022 à Paris.

Anne Rémond nous explique l'objectif de ce club, le constat est qu'il n'y a pas assez de femmes dirigeantes dans le sport, le but est de les valoriser dans le sport afin qu'elles puissent occuper des postes avec plus de responsabilités.

2. Arrivée d'une nouvelle personne au sein du Conseil d'Administration de la Ligue

Présentée par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue de Handball des Pays de la Loire

Marion CRANIER, du club du Lion d'Angers, souhaite intégrer le CA de la Ligue. Une place était vacante, suite à la démission de Karine HENRY.

Décision :

Cooptation de Marion CRANIER validée avec 100 % des voix pour.

3. Point sur les membres du Conseil d'Administration et des Commissions

Présenté par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission des Statuts et des Règlements

Conseil d'Administration :

NOM	PRENOM	FONCTION
ARDOUIN	Franck-Olivier	Juridique
GAILLARD	Florence	Discipline
HEBEL	Jo	Juridique
HENONIN	Sylvie	Membre de la COC
HOUDBINE	Michel	ITFE/ETR



HUAULMÉ	Alexis	Président de la Ligue
LAHAIE	Julien	Secrétariat Général
LAHAIE	Claire	Trésorière Adjointe
LARCHER	Serge	Vice-président
MATHIS	Didier	Arbitrage
MOREAU	Stéphane	Trésorier général
MOREAU	Jean-Pierre	Statuts et règlements
REMOND	Anne	Secrétariat Général
RICHARD	Annaïck	Service aux Clubs
SIONNEAU	Pierre	COC
SOMMEREISEN	Jean-Philippe	Médecin
SZWED-BOBET	Laëtitia	Communication
ZONZON	Régine	Service aux Clubs
AUGER	Jean-Marc	Représentant CD 44
VERMEIL	Corinne	Représentante CD 44
HENONIN	Denis	Représentant CD 49
PORTIER	Jéroutine	Représentante CD 49
DESARMENIEN	Pascale	Représentante CD 53
PEARD	Dominique	Président CD 53
GALLO	Gérard	Président CD 72
VRAUX	Cécile	Représentante du Comité 72
GILET	Danielle	Présidente CD 85
DE SINGLY	Vincent	Représentant CD 85

Commission Territoriale Organisation des Compétitions :

NOM	PRENOM	FONCTION
SIONNEAU	Pierre	Président
LETTIER	Gaetan	COC 85
CHAMARE	Fabrice	Membre de la COC
COLAS	Tatiana	Membre de la COC
COSQUERIC	Xavier	Membre de la COC / Vice-Président
DIOURON	David	COC 53
HENONIN	Sylvie	Membre de la COC / Secrétaire
LETURCQ	François	Membre de la COC
MAHE	Christine	Membre de la COC
MOREAU	Annie	Membre de la COC
RAYE	Alain	COC 44
ROSAENZ SICARD	Danielle	Membre de la COC
ROUSSEAU	Didier	COC 49
SURIN	Sylvain	Membre de la COC

Commission Territoriale de l'Arbitrage :

NOM	PRENOM	FONCTION
MATHIS	Didier	Président
BAZIN	Thierry	Référent CD 44
DIABY	Yadaly	Référent Pôle JAJ
GUILLET	Donatien	Référent CD 85
JOULAIN	Pascal	Référent Pôle JA
JULIEN	Alexandre	Référent CD 53
LECORPS	Dominique	Référent CD 49
MARAIS	Patrick	Référent CD 72
POISSENOT	Alain	Vice-Président - référent Gest'hand - CMCD
Pôle JA		
CROIZE	Christophe	Désignations T3 G2 - Secteur 53-72
CRONIER TEYCHENE	Yveline	Désignations T3 stagiaires + accompi. T3 stagiaires
DELHOMME	Claude	Validation accompagnements T1-T2
DROCHON	Jocelyn	Désignations T3 G2 - Secteur 85-49
HUBERT	Didier	Désignations T1 - T2
JENNIN	Maxime	Désignations T3 G1 + accomp. T3 G1
JOULAIN	Pascal	Référent pôle JA
NOURRI	Xavier	Validation accompagnements T1-T2
POISSENOT	Alain	Régulateur désignations - Juges accompagnateurs
PROUST	Teddy	Désignations T3 G2 + accomp. T3 G2- Secteur 44
THOMAZO	Alann	Désignations JA T3 Jeunes
TOUCHET	Adrien	Désignations accompagnateurs T1-T2
Pôle JAJ		
AGULLO	Pauline	Référente JAJ T3
CHIFFOLEAU	Jules	
DIABY	Yadaly	Référent Pôle JAJ
DJEFFAL	Hicham	
POISSENOT	Alain	Régulateur désignations - Juges accompagnateurs
VAHE	Amandine	
Pôle ECOLES ARBITRAGE		
BAZIN	Thierry	
COLLOBER	Jean François	
CORGNE	Didier	
DOUHET	Camille	
GUILLET	Donatien	
JULIEN	Alexandre	
LARUELLE	Erick	
LECORPS	Dominique	
MARAIS	Patrick	
MATHIS	Didier	
POISSENOT	Alain	
VAILLANT	Patrice	



Pôle ECOLES ARBITRAGE		
BURON	Jean Pierre	
COLLOBER	Jean François	
CORGNE	Didier	
DIABY	Yadaly	
DOUHET	Camille	
JENNIN	Maxime	
LARUELLE	Erick	
MATHIS	Didier	
NOURRI	Xavier	
POISSENOT	Alain	
PRUDHOMME	Eddy	
SAUVAGET	Pascal	

Commission Territoriale de Discipline :

NOM	PRENOM	FONCTION
GAILLARD	Florence	Présidente
Personnes en charge d'engager des poursuites		
CHAMPENOIS	Jérôme	Territoire
PICHON	Stévan	Territoire
Membres		
LORET	Yannick	Membre 49
VINTERSDORFF	Thierry	Membre 49
GRAINDORGE	Karen	Membre 44
LANCELIN	Yves	Membre 53
BOSSARD	Alain	Membre 85
BRARD	Annie	Membre 44
PERTUISEL	Benoit	Membre 72
BARDET	Bernadette	Membre 72

Commission Territoriale des Statuts et Règlements :

NOM	PRENOM	FONCTION
MOREAU	Jean-Pierre	Président
BLANCHARD	Bruno	Représentant équipements 49
BOSZNAI	Csaba	Représentant 44
DELHOMME	Claude	Représentant CRA
DULUARD	Karine	Représentant 72
MONCHATRE	Thierry	Représentant 72
SUARD	Didier	Représentant 53
POISSENOT	Alain	réfèrent Gest'hand CMCD
LEBRETON	Jacques	représentant 44
DURAND	Thierry	représentant 49



Commission Territoriale des Réclamations et Litiges :

NOM	PRENOM	FONCTION
HEBEL	Joseph	Président
CHARTIER	Yves	85
DEFAYE	Dominique	49
LAOT	Kaëlig	44

Commission Territoriale de Services aux Clubs :

NOM	PRENOM	FONCTION
RICHARD	Annaïck	Présidente
CROCHARD	Youhen	réfèrent 44
VRAUX	Cécile	réfèrent 72
ROUBY LEBEAU	Vanessa	réfèrent 85
ZONZON	Régine	référente NOUVELLES PRATIQUES
HOUDBINE	Michel	
LAHAIE	Claire	référente ANS subvention
LARCHER	Serge	référente ANS emploi
PORTIER	Jérôme	référente Services civiques

Commission Territoriale de Handensemble :

NOM	PRENOM	FONCTION
VERMEIL	Corinne	Présidente handensemble - La Porterie HB (44)
GALLO	Gérard	JSA Allonnes (72) + Président du CDHB 72 + réfèrent grand Ouest Sport Adapté
GAUTHIER	Anne	Commission HE 44
BOYMOND	Rosine	CSC Le Mans (72)
LE MAP	Serge	La Ferté (72)
MADEC	Jean-Philippe	Union saumur Doué (49)
SAMZUN	Yvon	St Sébastien (44)
PRAIZELIN	Antoine	Chantonay Jaudonnière Vendée Handball (85)
CHATAIGNIER	Joris	JSA Allonnes (72)
COFFINEAU	Nelly	Chantonay Jaudonnière Vendée Handball (85)

Commission Territoriale de Communication :

NOM	PRENOM	FONCTION
SZWED-BOBET	Laëtitia	Présidente Communication

4. Point sur les clubs affiliés au 14/10/2022

Présenté par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission des Statuts et Règlements

Au 14/10/2022, 2 clubs n'ont toujours pas complété le formulaire, à savoir :

- 44 = Les Indestructibles et Missillac
- 85 = Oya Handball Club - Herminois

5 créations de clubs : 1 fusion, 3 sont à jour et 1 en cours

- Handball sourds nantais
- Ombrée d'Anjou
- Pornic aggro multisports handi handball
- Bazougers handball club (en cours)
- Sèvre Vendée handball (fusion HB Sèvre / HBC La Verrie)

5. Point sur les licences qualifiées au 15/10/2022 comparées au 15/10/2021 puis 31/05/2022

Présenté par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission des Statuts et Règlements

À ce jour, 26 600 licences sont qualifiées, nous devrions atteindre les chiffres de la fin de saison 2021/2022 (27 600 licenciés) fin novembre 2022, la ligue est dans une bonne dynamique.

6. Point financier de la Ligue vis-à-vis du budget 2022

Présenté par Stéphane MOREAU – Trésorier de la Ligue de Handball des Pays de la Loire

Une projection est faite jusqu'à la fin de l'année de civile afin de savoir quelle conduite est à tenir d'un point de vue financier.

Un point est fait sur chaque commission, petit rappel : toute la masse salariale est sur le budget général, sauf les vacataires et formateurs occasionnels qui sont affectés au budget dans lequel ils interviennent.

Nos ressources sont moindres par rapport aux autres régions, mais également nous sommes l'une des ligues dont le CTI est le moins élevé au niveau national. Alexis intervient et explique qu'il y a un travail en cours pour un CTI plus équitable d'ici 3-4 ans.

Également, un travail est fait avec la FFHB pour que nous disposions d'un nouveau poste de CTS (David n'a pas été remplacé). La charge salariale de Fayssal est soutenue par la ligue à ce jour.

Michel regrette que les subventions ne soient pas fléchées vers les budgets pour lesquels elles sont destinées, notamment pour le PPF.

7. Match Equipe de France Féminine du 30/10/2022

Présenté par Julien LAHAIE – Secrétaire Général de la Ligue de Handball des Pays de la Loire

Le dimanche 30 octobre 2022, Nantes accueillera à la H'ARENA le match France/ Pologne, à 16h10, dans le cadre d'un match préparatoire du championnat d'Europe.

La FFHB a mis en place un nouveau fonctionnement, nous ne sommes plus gestionnaires de l'événement. La Ligue a la gestion des bénévoles, des bars et des animations périphériques.

L'appel aux bénévoles a été très positif, 160 bénévoles inscrits en moins de 48 heures.

La H Arena compte 5 902 places ; à ce jour, nous à 4 500 places éditées.

Les 2 objectifs de cet évènement :

- Travail à destination des clubs : le dimanche matin, les présidents de club ou un représentant sont invités à partir de 9h30. Le programme de la journée est : le matin, un moment de rencontre clubs/comités/ligue/FFHB avec la présence de Philippe BANA. À l'issue de ce temps, un déjeuner est offert par la ligue, suivi d'un temps d'échange autour de 3 ateliers. Les participants sont ensuite invités à assister à la rencontre.
- Féminisation : le samedi 29/10, il y aura un temps d'échange autour du hand féminin avec des intervenants extérieurs, possibilité de participation à l'entraînement avec l'équipe de France féminine. Le dimanche 30/10, dans la salle annexe Mangin Beaulieu, un tournoi de hand à 4 sur la catégorie -13 féminines est organisé (à ce jour, 27 équipes inscrites). Suite à ce tournoi, les équipes pourront déjeuner et seront invitées à voir le match.

D'un point de vue financier, nous ne pensons pas qu'il y aura de bénéfices sur cet évènement. Il est convenu que la FFHB supportera la perte, si jamais l'évènement est bénéficiaire, le territoire percevra 50 % de l'excédent dans la limite de 50 000 € (il a été annoncé que tous les frais de personnel ne seront pas dans le bilan financier).

Julien nous donne quelques informations concernant les matchs du 4 janvier au Mans. Le but de cet évènement est de faire des bénéfices, cela devrait être plus aisé (salle non payante, en attente de confirmation).

8. Etude des vœux de la Ligue en vue de l'AG de la FFHandball 2023

Présentée par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission des Statuts et Règlements

En vue de l'AG de la FFHandball 2023, nous souhaitons proposer 4 vœux.

Vœu 1 : Modification de l'article 57.3.1 - Mutations -17 ans

Décision :

Vœu 1 validé avec 100 % des voix pour, 0 % contre, 0 % abstention.

Vœu 2 : Augmenter le nombre de licences blanches pour les professionnels du Handball

Décision :

Vœu 2 validé avec 100 % des voix pour, 0 % contre, 0 % abstention.

Vœu 3 : Mutations types B et D

Décision :

Vœu 3 validé avec 96 % des voix pour, 0 % contre, 4 % abstention.

Vœu 4 : Club uniquement Loisir – Diminuer les frais d'affiliation en supprimant les abonnements obligatoires.

Décision :

Vœu 4 validé avec 8 % des voix pour, 64 % contre, 28 % abstention.

9. Point sur les dernières informations sur le projet immobilier

Présenté par Julien LAHAIE – Secrétaire Général de la Ligue et Référent sur ce projet

Un protocole d'accord entre la ville de d'ANCENIS-SAINT-GÉRÉON et la Ligue de Handball des Pays de la Loire, validé par l'équipe projet et Franck-Olivier ARDOUIN, en tant qu'avocat, va être signé dans les prochains jours.

Mise en place de 3 groupes de travail ouverts aux membres du Conseil d'Administration et aux salariés de la Ligue. Un formulaire d'inscription sera adressé à chacun.

Sylvie HENONIN demande le coût total du budget : nous sommes à 9 millions sur la base des besoins estimés au printemps.



Danielle GILET demande si une étude a été faite concernant le nombre de kilomètres pour les salariés. Le choix du site était déterminé par un temps de trajet maximal de 45 minutes de la Ligue et un sondage a été proposé aux salariés pour qu'ils puissent se positionner avant le choix du site, sur l'un ou l'autre des sites pressentis.

Protocole d'accord avec Ancenis : l'utilisation de la salle sera mutualisée avec le lycée, mais il y aura une priorité au handball.

Michel HOUBINE demande de faire un vote autorisant le Président de la ligue à signer le protocole.

Décision :

Autorisation validée avec 86 % des voix pour, 8 % contre, 6 % abstention.

10. Validation du fichier « CONTACTS » de la performance sociale auprès de la FFHandball

Présentée par Annaïck RICHARD - Présidente de la Commission Service aux clubs

La FFHandball, suite à sa visioconférence « Performance Sociale » du 12 septembre dernier, souhaite avoir le nom des personnes référentes dans les domaines.

Ci-dessous le tableau récapitulatif :



FICHE DE CONTACTS AVEC LES TERRITOIRES / SAISON 2022-2023

Merci de remplir toutes les cellules
en rouge

LIGUE

62 - PAYS DE LA LOIRE

Menu déroulant

THEMATIQUES	ELUS REFERENTS		SALARIES REFERENTS	
CITOYENNETE	NOM PRENOM	PORTIER Jérôme	NOM PRENOM	MAZAN Marie
	TELEPHONE		TELEPHONE	02 41 26 26 29
	MAIL	j.portier@handball-paysdelaloire.fr	MAIL	6200000.dev@ffhandball.net
INTEGRITE	NOM PRENOM	SZWED Laëticia	NOM PRENOM	KNOCKAERT Jean-Christophe
	TELEPHONE		TELEPHONE	06 07 52 86 89
	MAIL	l.szwed@ffhandball.net	MAIL	jc.knockaert@handball-paysdelaloire.fr
FEMINISATION	NOM PRENOM	VRAUX Cécile	NOM PRENOM	MAZAN Marie
	TELEPHONE		TELEPHONE	02 41 26 26 29
	MAIL	c.vraux@handball-paysdelaloire.fr	MAIL	6200000.dev@ffhandball.net
OFFRES DE PRATIQUE (baby, handfit, hand à 4)	NOM PRENOM	ZONZON Régine	NOM PRENOM	MAZAN Marie
	TELEPHONE		TELEPHONE	02 41 26 26 29
	MAIL	r.zonzon@handball-paysdelaloire.fr	MAIL	6200000.dev@ffhandball.net
PARAHAND (handensemble, hand fauteuil compétitif, hand)	NOM PRENOM	VERMEIL Corinne	NOM PRENOM	GUYOMARCH Emmanuelle
	TELEPHONE		TELEPHONE	06 32 46 73 93
	MAIL	c.vermeil@handball-paysdelaloire.fr	MAIL	e.guyomarch@handball-paysdelaloire.fr



THEMATIQUES	ELUS REFERENTS		SALARIES REFERENTS	
BEACH HB	NOM PRENOM	VRAUX Cécile	NOM PRENOM	MAZAN Marie
	TELEPHONE		TELEPHONE	02 41 26 26 29
	MAIL	c.vraux@handball-paysdelaloire.fr	MAIL	6200000.dev@ffhandball.net
EDUCATION NATIONALE	NOM PRENOM	HOUBINE Michel	NOM PRENOM	MAZAN Marie
	TELEPHONE		TELEPHONE	02 41 26 26 29
	MAIL	6249000.president@ffhandball.net	MAIL	6200000.dev@ffhandball.net
EQUIPEMENTS EXTERIEURS	NOM PRENOM	BLANCHARD Bruno	NOM PRENOM	CHAUVIRE Laëticia
	TELEPHONE		TELEPHONE	02 41 26 26 25
	MAIL	6200000.equipements@ffhandball.net	MAIL	6200000.equipements@ffhandball.net
DIGITAL	NOM PRENOM	SZWED Laëticia	NOM PRENOM	GIRAUDEAU Axel et BAUMONT Noam
	TELEPHONE		TELEPHONE	02 41 26 26 28
	MAIL	l.szwed@ffhandball.net	MAIL	6200000.com@ffhandball.net
THEMATIQUE	REFERENT 1		REFERENT 2	
ANS PSF	NOM PRENOM	LARCHER Serge	NOM PRENOM	MAZAN Marie
	TELEPHONE		TELEPHONE	02 41 26 26 29
	MAIL	s.larcher@handball-paysdelaloire.fr	MAIL	6200000.dev@ffhandball.net

Décision :

Tableau des référents validé avec 88 % des voix pour, 0 % contre, 12 % abstention.

11. Demandes de dérogation

Présentées par Alexis HUAULMÉ – Président de la Ligue & Jean-Christophe KNOCKAERT - CTS

Demande de Perle ROLAND – ANCENIS HB

Cette demande de dérogation concerne Perle ROLAND du club d'Ancenis HB, qui évolue en Section Excellence Sportive Handball au lycée du Mans. Anthony DENIAU, encadrant cette section, soutient cette demande :

« En plus de la section sportive, Perle s'entraîne régulièrement avec l'équipe Séniors Féminines du club sans aucun souci notable. Elle a le niveau technique et physique pour évoluer dans cette catégorie. Il est important pour nous de souligner que Perle s'épanouit totalement avec notre équipe Séniors.

Nous avons également un problème de sureffectif en -17 féminines (17 joueuses pour un seul collectif). Ce qui nous permettrait de mieux équilibrer les groupes.

Cette demande est à la fois un souhait du club, de la joueuse et de ses parents. »

Bien que cette demande ne relève pas d'une joueuse de Pôle au titre de l'article 36.2.4, l'ETR ne s'y oppose cependant pas, la joueuse étant en Section Sportive.

Pas d'opposition de la part de l'ETR, ni de la COC

Décision :

Demande de dérogation validée avec 96% des voix pour, 0% contre, 4% abstention.

Demandes de dérogation de Daphnée CAUSARD et Héloïse SIMON - US FLECHOIS :

- La COC 72 valide ces surclassements
- Le CD 72 ne remet pas en cause (et ne remettra jamais en cause) la décision de la COC 72.
- Avis favorable de la COC régionale



Décision :

Demandes de dérogation validées avec 96 % des voix pour, 4 % abstention.

Gestion des dérogations :

Les demandes de dérogations liées aux articles 36.2.2 (pour championnat jeunes régional), 32.4 (cas relevant de l'ETR) ou 36.2.5 (demandes pour championnats adultes, relevant de la Sportive) seraient instruites par l'ETR et/ou la COC puis soumises au Président de la Commission des Statuts et Règlements pour remarques et accord provisoire éventuel.

Le Comité directeur ratifierait les décisions lors de sa réunion suivante.

Seules les demandes exceptionnelles lourdes, avec avis divergents ou nuancés, devraient attendre le CD pour décision.

Sachant que 95 % des demandes relèvent de la routine, cette formule éviterait dispersion, perte de temps et confusion...

Décision :

Process de gestion des dérogations validé avec 100 % des voix pour.

Délibération complémentaire :

Mutation D, hors période de CJ Bouguenais, interdiction de jouer en N3. Demande à ce qu'elle puisse jouer en N3 Stéphane MOREAU ne prendra pas part au vote, son club évoluant dans ce championnat.

Décision :

Demande rejetée avec 4 % des voix pour, 64 % contre, 24 % abstention.

12. Process Contrôle / Vérification Attestation d'Honorabilité

Présenté par Jean-Pierre MOREAU – Président de la Commission des Statuts et des Règlements & Pierre SIONNEAU – Président de la COC

Suite à la mise en place de l'attestation d'honorabilité, ci-dessous une proposition de process concernant le contrôle et la vérification sur les FDME, à compter de cette saison.

Saison 2021/2022 :

Mise en place de l'attestation d'honorabilité :

- Les JA ont été activés uniquement une fois l'attestation d'honorabilité intégrée dans GEST'HAND ;
- Lors de la réaffiliation et affiliation des clubs, chaque club a été validé uniquement une fois l'attestation d'honorabilité intégrée et validée sur les licences du Président, Secrétaire et Trésorier.
- Aucun contrôle n'a été fait sur les FDME

Saison 2022/2023 :

- Les JA ont été activés uniquement une fois l'attestation d'honorabilité intégrée dans GEST'HAND.
- Les JAJ (+ de 16 ans) doivent eux aussi avoir cette attestation.
- Lors de la réaffiliation et affiliation des clubs, chaque club a été validé uniquement une fois l'attestation d'honorabilité intégrée et validée sur les licences du Président, Secrétaire et Trésorier.
- Envoyer un courrier type tous les 15 jours aux anomalies détectées sur les FDME pour l'ensemble des matchs sur le territoire afin de demander aux clubs de les régulariser sous 8 jours (courrier signé par le Président de la COC et Président de la CTSR).

La proposition du Président de la commission des Statuts et des Règlements, M. Georges POTARD, de ne mettre aucune sanction financière aux clubs relevant de l'article 35.3 des Règlements Généraux, sera appliquée cette saison.

35.3 Contrôle sur feuille de match

*Tout licencié à la FFHandball, inscrit sur une feuille de match de compétition officielle en tant qu'« officiel d'équipe » au sens de la règle 4:2 des règles de jeu du handball, doit être titulaire de la mention « encadrant » en cours de validité. Il en est de même de tout officiel de table de marque. **Pour chaque infraction constatée sur une feuille de match, quel que soit le niveau de compétition, le licencié « officiel d'équipe » et l'officiel de table de***

marque encourent une sanction disciplinaire prévue par le règlement disciplinaire fédéral. En outre, pour les compétitions de niveau national, le club pourra se voir adresser un avertissement, prononcé par la COC nationale, avec mise en demeure de se conformer à cette disposition à titre de premier manquement constaté si l'officiel d'équipe ou l'officiel de table de marque (hors LFH et LNH pour ce dernier) ne dispose pas de la mention « encadrant ». A partir du deuxième manquement constaté, une pénalité financière sera appliquée par la COC nationale dont le montant figure dans le guide financier.

À compter de la saison 2023-2024, les sanctions applicables au niveau national seront étendues au niveau territorial et appliquées par les commissions d'organisation territoriales compétentes.

Article 35.3	Non-respect de l'obligation liée à la mention « encadrant »	Tous	1 ^{er} manquement	Avertissement
			A partir du 2 ^{ème} manquement	150 €

Saison 2023/2024 et après :

- Les JA seront activés uniquement une fois l'attestation d'honorabilité intégrée dans GEST'HAND.
- Les JAJ (+ de 16 ans) doivent eux aussi avoir cette attestation.
- Lors de la réaffiliation et affiliation des clubs, chaque club sera validé uniquement une fois l'attestation d'honorabilité intégrée et validée sur les licences du Président, Secrétaire et Trésorier.

De septembre à décembre 2023 : Envoyer un courrier type tous les 15 jours aux anomalies détectées sur les FDME sur l'ensemble des matchs sur le territoire afin de demander aux clubs de les régulariser sous 8 jours (courrier signé par le Président de la COC et Président de la CTSR).

À compter de janvier 2024 : Application de l'article 35.3 avec :

- 1^{er} manquement : avertissement si non résolu **sous 8 jours** ;
- 2^e manquement : amende (voir pour établir un tarif territorial unique (ex. : 50 €) qui serait facturé en fonction de l'instance gestionnaire du championnat)

Décision :

Process de contrôle validé avec 100 % des voix pour.

13. Assemblée Générale électronique FFHandball (Mail reçu le 15/10/2022)

Présentée par Alexis HUUALMÉ – Président de la Ligue de Handball des Pays de la Loire

L'Assemblée Générale de la FFHandball est consultée par voie électronique afin de se prononcer sur la validation d'un nouveau membre coopté au Conseil d'Administration fédéral.

*Plus précisément, le 15 octobre 2022, suite à la vacance d'un poste au Conseil d'Administration en raison de la démission de Madame Florence MORAGLIA le 23 juillet 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni et a voté la cooptation de Monsieur Jean-Marie BRINON en tant que nouveau membre du Conseil d'Administration. Le mandat de Monsieur **Jean-Marie BRINON** prendra fin en même temps que celui des autres membres du Conseil d'Administration élus par l'Assemblée Générale le 28 novembre 2020.*

Lors de cette même réunion, le Conseil d'Administration a également décidé de confier à Monsieur BRINON le mandat de Président de la Commission Nationale de Contrôle de Gestion.

Dans ce contexte, et conformément à l'article 14.6.1 des statuts fédéraux, l'Assemblée Générale de la FFHandball doit se prononcer sur la validation de cette cooptation.

La résolution suivante est donc soumise au vote de l'Assemblée Générale :

« L'Assemblée Générale de la FFHandball valide la cooptation de M. Jean-Marie BRINON, en tant que membre du Conseil d'Administration fédéral ».



Le vote sera ouvert le **samedi 15 octobre à 17h00** et sera clos le **jeudi 20 octobre à 19h00**. Les résultats du vote vous seront communiqués le vendredi 21 octobre.

Pour voter, un nouveau mail sera adressé sur la boîte mail « Président » uniquement (l'outil de vote ne permet qu'un seul accès par structure votante) avec un lien cliquable pour accéder au formulaire de vote.

Décision :

Cooptation de M. Jean-Marie BRINON validée avec 48% des voix pour, 12% contre, 40% abstention.

14. Points divers

Présentés par Julien LAHAIE – Secrétaire Général de la Commission Service aux clubs

Corinne VERMEIL (Comité 44 et Commission Handensemble) :

* L'envoi des notes préparatoires est trop tardif pour pouvoir en discuter en amont. Si la note préparatoire n'arrive pas avant le vendredi précédant la réunion, le comité 44 ne participera pas aux réunions. Alexis intervient et demande à être invité aux CA du 44.

Position des autres comités :

Danielle GILET partage la position de Corinne, mais ne se prononce pas sur la présence du comité 85.

Michel HOUDBINE : demande à ce que les échanges entre comité et ligue soient plus réguliers.

Jérôme Portier : regrette que l'échéancier des réunions soit modifié.

Gérard GALLO : partage la position de Danielle mais n'est pas favorable à la chaise vide.

Dominique PEARD : ?

* Projet d'équipe Elite hand fauteuil dans le Grand Ouest et du Challenge Handi'amo tour

Gérard GALLO (Comité 72)

Point sur le Beach à la fois sur le bilan sportif et financier de l'édition de la coupe de France des territoires 2022. Quelle projection territoriale pour l'avenir de cette pratique avec implication de l'ETR ou non, voire ses orientations vers les ETD ?

Le comité a engagé 8 000€ de dépenses pour aller à la coupe de France des territoires. Gérard demande qui supporte et supportera cette charge à l'avenir, il s'agit d'un projet fédéral.

Le sujet de l'aspect financier sera mis à l'ordre du jour du prochain bureau directeur.

15. Mise en place de temps d'échange sur différentes thématiques :

Présentée par Alexis HUAULMÉ - Président de la Ligue de Handball des Pays de la Loire

Mise en place d'ateliers autour de ces 3 thématiques :

- Comment mobiliser les bénévoles à s'inscrire sur les différentes formations organisées ?
- Quelles actions autour du Service aux clubs et des nouvelles pratiques afin de les déployer au sein de notre territoire (clubs ; Comités et Ligue) ?
- Communication Interne de la Ligue entre les membres du Conseil d'Administration et les salariés (gestion des mails, Newsletter interne) ?

Les ateliers n'ont pas été faits, la réunion ayant fini tard.

Clôture de la réunion à 23h bien que l'ordre du jour ne soit pas épuisé.

Julien LAHAIE

Secrétaire Général de la Ligue

Alexis HUAULMÉ

Président de la Ligue